

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2023

Le jeudi 19 janvier 2023, à Toulon, les membres de l'association CLAIR MATIN se sont réunis au 45, rue Picot à Toulon, à 19h30, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du Président Gérard GASTON datée du 4 janvier 2023.

Membres présents ou représentés 41 sur 50 inscrits

La séance est ouverte à 19h35

Président de la Séance Gerard GASTON

L'objet de cette convocation portait sur les modifications de statuts suivantes :

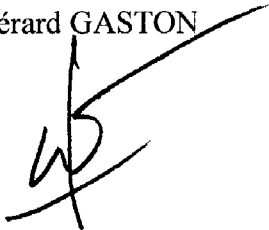
remplacement des mentions Choralies par mentions A Coeur Joie
l'assemblée générale ordinaire se réunit 2 mois après la fin de l'exercice
conseil d'administration : le Président peut coopter en cas de besoin 2 nouveaux membres en cours d'exercice.

Conformément aux statuts et après explication de Président Gérard GASTON , les modifications sont adoptées à l'unanimité (majorité des 2/3 requise).

La séance est close à 19h50 par le Président

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CLAIR MATIN

Gérard GASTON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GASTON' with a large, sweeping flourish above it.